

TARIFS 2019-2020



Vous avez, comme les saisons précédentes, la possibilité de payer en plusieurs fois et de faire trois chèques, **tous les chèques sont remis lors de l'inscription** à l'ordre de "Bagnols Judo". Le montant de la cotisation reste inchangé par rapport à la saison passée.

Pour le règlement avec 3 chèques, les chèques seront encaissés comme suit : Le premier fin **septembre 2019**, le deuxième fin octobre **2019** et le troisième fin **novembre 2019**,

Le bureau reste à votre disposition, en cas de difficultés et à titre exceptionnel, pour mettre en place un échéancier personnalisé.

TARIFS JUDO, JUJITSU et TAISO		
Nombre de judoka	Cotisation club	Paiement en 3 chèques
1 pers.	210 €	3 x 70 €
Tarifs famille		
2 pers.	369 €	3 x 123 €
3 pers.	528 €	3 x 176 €
4 pers et plus.	tarif 3 personnes + adhésion club gratuite + 38 € de licence par personne supplémentaire.	
4 pers.	566 €	1 x 188 € + 2 x 189 €

TARIF BEBE GYM (pas de tarif famille pour les bébés gym)	
Cotisation club	Paiement en 3 chèques
110 €	1 x 40 € + 2 x 35 €

Pour les paiements en espèces, la totalité de la cotisation sera versée à l'inscription et un reçu vous sera remis.

IMPORTANT ! Les tarifs proposés sont forfaitaires pour une année, que les judokas viennent à un ou à tous les cours proposés par semaine. En cas d'abandon en cours d'année, la cotisation ne sera pas rendue sauf cas de force majeure (problème médical, déménagement ...).

La cotisation pourra être réglée en **coupons sport** délivrés par l'ANCV ou / et en « **chèques loisirs** » délivrés par la Caisse des Allocations Familiales ainsi qu'en « **chèques vacances** ».

Une facture pourra vous être fournie sur simple demande.

Le bureau vous souhaite une bonne rentrée sportive.

Pour le bureau, Le Président

Jean-Marie HERBET